

**Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Assomption****Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Assomption tenue le mardi 6 mai 2025, à 18h30****Sont présents :**

Mesdames,

Manon Bouvier, Mélodie Béland, Ariane Aubé, Éliane Beauregard-Langelier, Sylvie Fortier, Marie-Jo Loyer, Marie Charbonneau, Annie Lussier, André-Anne Allain, Sylvie Ménard, Annie Lévesque, Amélie Jodoin

Monsieur,

Philippe Dubois

**1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**

Madame Manon Bouvier directrice de l'école procède à l'ouverture de l'assemblée à 18h33 après contestation du quorum, se présente et remercie les membres de leur présence.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Manon Bouvier et appuyé par madame Marie-Jo Loyer d'adopter l'ordre du jour avec ajout du point 6.8. Entrées et sorties éducatives.

C-25-05-01

**3. Adoption du procès-verbal du 24 février 2025**

Les membres du CÉ ont pris connaissance du procès-verbal du 24 février dernier et il est appuyé par madame Annie Lussier d'adopter le procès-verbal à l'unanimité sans modification.

C-25-05-02

**4. Parole au public**

Aucun public.

**5. Parole à la représentante du comité de parents**

Madame Ariane Aubé nous transmet les informations importantes de la dernière rencontre du comité de parents.

Madame Ariane Aubé a soulevé une nouvelle fois le point sur la problématique pour le service d'orthophonie en présence du directeur général cette fois-ci. Le sujet sera discuté au Conseil d'administration du CSSSH également. À suivre.

Du côté du transport scolaire, une réflexion est faite quant à des frais qui pourraient être chargés aux élèves fréquentant un programme particulier (volet langues, anglais intensif, soccer...). Ces frais ne seraient pas appliqués pour l'année scolaire 2025-2026 puisque les inscriptions aux programmes sont déjà faites, mais possiblement pour l'année scolaire 2026-2027.

**Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Assomption****6. Décision ou consultation****6.1. Entrée progressive au préscolaire**

La rentrée scolaire 2025-2026 se fera de façon progressive. Sur une durée de 6 jours du vendredi 29 août au lundi 8 septembre 2025 : journée complète en demi-groupe comme cette année.

Madame Manon Bouvier présente le document qui sera remis aux parents du préscolaire lors de la visite de la classe le jeudi 15 mai pour le préscolaire 4 ans et le vendredi 16 mai pour le préscolaire 5 ans.

De plus, une rencontre de parents est faite avant la rentrée scolaire pour le préscolaire, mais aussi pour le primaire (la semaine du 25 août en soirée).

**6.2. Listes des effets scolaires au préscolaire**

Madame Manon Bouvier présente les listes d'effets scolaires du préscolaire pour 2025-2026.

Regarder la formulation de certains articles afin qu'ils soient écrits uniformément sur les listes des différents niveaux scolaire.

**6.3. Guide de fonctionnement du SDG****Planification des journées pédagogiques**

Le guide du fonctionnement du SDG pour 2025-2026 est identique à cette année. Le seul changement est l'augmentation de 3% pour les tarifs au SDG (montant arrondi).

Présentation des entrées et sorties lors des journées pédagogiques avec les tarifs. Les tarifs sont chers, mais en comparaison avec le camp de jour, c'est semblable. La différence avec le camp de jour c'est que les enfants qui ne participent pas aux sorties peuvent rester au camp de jour. Du côté du SDG, nous ne pouvons pas nous permettre d'offrir ce choix aux parents par manque de personnel.

À la majorité, il est voté à main levée que le SDG ne sera pas ouvert lors des 4 journées pédagogiques de la semaine du 25 août (avant la rentrée scolaire). La décision s'est prise en considérant l'incertitude quant au personnel qui sera disponible, le ratio 2 employés pour un enfant de 4 ans et la clientèle avec besoins particuliers de notre école.

**Date d'ouverture du SDG**

La date d'ouverture du SDG sera le vendredi 29 août lors de la première journée d'école.

**Heures d'ouverture**

Les heures d'ouverture du SDG seront de 6h45 à 17h30 comme en 2024-2025.

Madame Ariane Aubé approuve la planification des journées pédagogiques et le guide de fonctionnement du SDG avec les modifications suivantes :

- Enlever la sortie au cinéma et faire un cinéma « maison » à l'école à la place;
- Retirer une entrée pour diminuer les coûts et faire une activité « maison » à la place;

**Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Assomption**

- Refaire la mise en page du Guide du SDG pour harmoniser le document (police d'écriture, taille de la police, couleurs uniformes);
- Reformulation des points d'énumérations à la page 5 dans l'encadré « Modifications au dossier » afin d'enlever la partie qui parle de perte d'emploi qui peut porter à confusion;
- Indiquer que l'horaire de fréquentation de l'élève DOIT être fourni au SDG (ne pas le mettre optionnel). Enlever [Dans la mesure du possible, il est important de fournir à l'avance l'horaire de fréquentation...] (toujours dans l'encadré de la page 5).

La date d'ouverture du SDG et les heures d'ouverture du SDG sont approuvées sans modification.

**6.4. Plan de lutte****Constats du sentiment de sécurité**

Madame Annie Lévesque explique l'analyse des résultats du sondage du climat de violence aux membres. Beaucoup de points en vert, ce qui est positif.

On constate qu'il y a plus de violence verbale, mais tous les autres gestes de violence ont diminué. De ce fait, les compétences socio émotionnelles des élèves ont été analysées : difficulté à exprimer comment ils se sentent de façon appropriée.

Le programme hors-piste a commencé cette année, mais n'a pas débuté en début d'année scolaire donc n'a pas été maximisé. Afin que le programme soit accessible et facile à utiliser, des bacs seront préparés pour chaque atelier pour l'année prochaine.

Le SCP a bien fonctionné pour une première année.

**Évaluation du plan de lutte**

Notre pyramide est belle selon ce qui est attendu. Les baromètres sont entrés assidument.

Porter une attention pour récompenser aussi ceux qui ont toujours de bons comportements et font de bons choix. À voir si notre façon de faire doit être modifiée pour pas que les enfants avec de bonnes habitudes constantes se sentent moins récompensés.

**Actualisation du plan de lutte 2025-2026**

Ce point est remis à la rencontre du CÉ du mardi 10 juin prochain.

Madame Sylvie Fortier approuve le constat du sentiment de sécurité et l'évaluation du plan de lutte.

**6.5. Aménagement de la cour rue Triquet**

Madame Manon Bouvier présente le plan de la cour. Un partenariat avec la Ville de Saint-Hyacinthe est fort possible. Cela dépend, entre autres, de l'orientation du CA si le terrain de balle est conservé.

Le module de l'araignée n'est pas standard (trop près de la clôture). Nous devrons l'enlever. Il est prévu d'avoir un autre module à grimper puisque c'est populaire auprès des jeunes.

**Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Assomption**

Madame Manon Bouvier a fait une demande de don à la députée de Saint-Hyacinthe : 500\$ ont été donnés à l'école. La classe extérieure pourrait être sous forme de classe mobile avec un chariot à transporter à l'endroit du choix de l'enseignant sur le terrain de l'école (chaise de camping).

**6.6. Résolution pour transfert**

Il est proposé par madame Annie Lussier et appuyé par madame Sylvie Fortier de transférer 809,19\$ pour l'achat des gants de baseball du fond 1 vers le fond 4 afin de payer la facture de LANCTÔT avec le don reçu.

C-25-05-03

Adopté à l'unanimité.

**6.7. Retour sur la conférence et utilisation des écrans**

La première rencontre, il y a eu 2 familles présentes (Annie Lévesque);  
La deuxième rencontre, il y a eu 6 familles présentes (Manon Bouvier).

En AGE, des balises ont été définies pour le temps d'écran relié au SCP. Exemple : les écrans peuvent être acceptés, mais pas le vendredi après-midi, pas le midi au SDG et les jeux éducatifs sont ceux accessibles. Il faut faire attention à ne pas contribuer à dépasser le temps d'écran recommandé par jour pour les enfants.

Pour les journées de pluie, il est fréquent qu'un film soit mis au SDG. C'est compréhensible.

**6.8. Entrées et sorties éducatives**

Madame Éliane Beauregard-Langelier ajoute 2 sorties pour le groupe C11 :

- Sortie au ranch de Kiro le clown (pendant que les murs de sa classe se font peinturer);
- Sortie avec ses élèves chez elle pour faire un BBQ.

Une sortie est ajoutée pour le groupe C14 :

- Activité récompense SCP au cinéma.

Les élèves de 3<sup>e</sup> année ont amassé beaucoup de canettes pour leur sortie à la Maison Autochtone. Après avoir fait un dépôt de 50% pour réserver l'activité, les enseignantes ont appris que l'organisme fermait ses portes. Madame Manon Bouvier travaille avec l'avocate afin de récupérer notre dépôt. La sortie sera remplacée par Motion Parc Évolutif Granby le mercredi 11 juin prochain en avant-midi.

Madame Ariane Aubé approuve ces sorties.

**7. Informations****7.1. Ventes de la campagne de fromage**

Comme indiqué dans l'ordre du jour, voici les ventes et profits de la Campagne de financement Coaticook :

Ventes : 5 301,80\$ Profits : 1 506,70\$

**Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Assomption****7.2. Dates des étapes 2025-2026**

Le document a été consulté par les membres.

**7.3. Horaire quotidienne 2025-2026**

Le document a été consulté par les membres.

**7.4. Répartition des matières pour 2025-2026**

Le document a été consulté par les membres.

**7.5. Hypothèse organisationnelle 2025-2026**

Lorsqu'un local est libre dans l'école, nous devons ouvrir une classe, si besoin il y a, plutôt que d'avoir un coenseignant. Nous avons donc ouvert une classe de plus pour 2025-2026.

**8. Parole aux enseignants**

Aucun commentaire.

**9. Date de la prochaine rencontre du conseil d'établissement : mardi 10 juin 2025**

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 10 juin 2025 à 18h30.

**10. Levée de l'assemblée**

Tous les points ayant été abordés, madame Manon Bouvier propose la levée de la séance à 20h34.

---

Ariane Aubé, présidente

---

Mélodie Béland, secrétaire